

# Capacité de Médecine et Biologie du Sport



Niveau d'étude  
visé  
BAC +8



Durée  
1 an



Composante  
Faculté  
de santé,  
Formation  
continue en  
santé

## Présentation

Cette capacité a pour objet de former les médecins "de terrain", elle ne remplace pas le DESC.

## Objectifs

Médecine du sport dans toutes ses applications.

## Organisation

### Contrôle des connaissances

Jury interrégional :

- Une épreuve écrite de 2 heures portant sur les enseignements théoriques - Coefficient 1.
- Une épreuve écrite de 30 minutes portant sur des sujets pratiques ou, au choix du candidat, présentation d'un mémoire - Coefficient 1.
- Une épreuve orale portant sur l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques - Coefficient 1.

Une seule session d'examen est organisée annuellement dans une seule des 4 facultés pour l'ensemble des étudiants.

### Modalité de validation des stages:

**Chaque maître de stage signe le carnet de stage à chacune des vacances d'une ½ journée.**

**Les stages sont validés par le jury après accomplissement de 40 vacations.**

### Le diplôme est délivré aux candidats ayant :

- validé les stages
- obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des épreuves de l'examen théorique et pratique

## Aménagements particuliers

En cas de difficultés pratiques, les examens théoriques et les stages peuvent être validés séparément au cours de deux années consécutives (sous réserve du paiement des droits d'inscription).

## Admission

---

### Conditions d'accès

**Probatoire :**

Un écrit et un entretien seront organisés, début octobre à la Faculté de Médecine d'Angers.

(Thèmes : Cardiologie-pneumologie, Traumatologie-Rhumatologie, Physiologie, Pharmacologie)

**Pré-inscriptions :**

Envoyer CV + lettre de motivation à Mme Stéphanie Remaitre

Tél : 02 41 73 58 05

[✉ stephanie.remaître@univ-angers.fr](mailto:stephanie.remaître@univ-angers.fr)

---

### Public cible

Docteur en Médecine.

Examen probatoire pour les médecins thésés depuis moins de 3 ans.

Les stagiaires en DFMS et DFMSA ne sont pas autorisés à s'inscrire.

L'inscription à deux capacités de Médecine n'est pas autorisée

---

### Droits de scolarité

Formation non financée : 502 € par an

Formation financée : 1267 € par an

Dont 251 € de droits d'inscription au probatoire

## Infos pratiques

---

### Contacts

**Responsable pédagogique**

Pierre Abraham

☎ 02 41 35 36 89

✉ pierre.abraham@univ-angers.fr

**Contact administratif**

Stephanie REMAITRE

☎ 02 41 73 58 05

✉ stephanie.remaître@univ-angers.fr